

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Négociation de libre passage sur les itinéraires de VTT et pédestres par l'OIT

Séance du 03/11/2023

Délibération n°78

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 33

- dont « pour » : 33

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 27 octobre 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, dans la salle de délibérations de la mairie de Tsingoni le vendredi 03 novembre 2023 à 14heures.

Présents :

Ahmed Combo PAPA, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, IBRAHIMA SAID Maanrifa, MIKIDADI Madihali, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI MOHAMED Moinjdié, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, ATTIBOU Zainati, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, CHANRANI Daoudou, ISSOUFI Ramadani,

Absents :

Houssamoudine ABDALLAH, MADI OUSSENI Mouhamadi, MOHAMED Zainaba, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, YSSOUFI Chaidati, ABDALLAH Oiduat, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR SOILIH Inchat, MDALLAH Anlamati, SOUMAILA Mhamadi.

Absents représentés :

- Houssamoudine ABDALLAH représenté par ATTIBOU Zainati,
- MADI OUSSENI Mouhamadi représenté par ISSOUFI Ramadani,
- MDALLAH Anlamati représentée par IBRAHIMA SAID Maanrifa,
- MOHAMED Zainaba représentée par BOURA Zaounaki Fatima,
- YSSOUFI Chaidati représentée par Mohamed ALLAOUI,
- ABDOU Mohamed représenté par ABDOU COLO Nassuhati,
- AMBDI Youssouf représenté par SAID Mariame,
- DIGO Popina représentée par ANDJILANI Housséni
- MROIVILI MOILIM Amina représentée par CHANRANI Daoudou,
- BACAR SOILIH Inchat représentée par BOINA MZE Salim.

Secrétaire de séance : ATTIBOU Zainati

Vu la délibération n°77 en date de ce jour portant décision de mise en œuvre des itinéraires de randonnée VTT identifiés dans le cadre du diagnostic approfondi des sports de nature réalisé avec le soutien de l'Agence Française de Développement par le cabinet Alcelia,

Considérant de la nécessité avant toute mise en œuvre et toute implantation de balisage d'obtenir les autorisations de passage sur l'ensemble des parcelles correspondant aux différents itinéraires identifiés,

Vu l'état parcellaire réalisé et considérant le nombre de propriétaires à solliciter,

Vu l'implication de l'office de tourisme dans le développement du projet, sa connaissance des acteurs et la proposition de prestation ci-annexée,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

Décide

- **De valider la proposition ci-annexée de l'office de tourisme intercommunal du Centre-Ouest en vue de collecter les autorisations de passage sur toutes les parcelles concernées par les itinéraires VTT délibérés dans le cadre de la mise en œuvre du projet des sports de nature communautaire.**
- **Que ces autorisations de passage comprendront l'autorisation d'entretien des itinéraires par la 3co ou ses ayants-droits, pour permettre la pratique du VTT, ainsi que de pose de la signalétique adaptée.**
- **Que la mise en œuvre de la signalétique et l'ouverture de l'itinéraire n'interviendront qu'une une fois l'intégralité des autorisations obtenues, dûment signées par les propriétaires, pour les parcelles figurant sur cet itinéraire**

Fait et délibéré le 03/11 /2023

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Ibrahima Said Maarifa

Signé par : Said Maarifa IBRAHIMA
Date : 07/11/2023
Qualité : Président



M. IBRAHIMA Said Maarifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest